

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 04314 Numéro SIREN : 815 345 186 Nom ou dénomination : 3C AUTO ECOLE

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2023 sous le numéro de dépôt 10920

3C AUTO-ECOLE
Société à responsabilité limitée
au capital de 5000 euros
Siège social : 22 rue Pierre Gilles de Gennes
91120 PALAISEAU
815 345 186 RCS EVRY

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 juillet 2023

L'an deux mille Vingt Trois,
Le vingt huit juillet,
A 13h30,

Archivage au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : - 8 AOÛT 2023 Numéro : 10920

Le gérant de la société 3C auto-école, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, divisé 100 parts de 50 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 22 rue Pierre Gilles de Gennes 91120 PALAISEAU, sur convocation de la gérance.

Est présent :

Monsieur Florian BEAUDET, propriétaire de 100 parts sociales.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par M. BEAUDET FLORIAN gérant.

Le président rappelle que L'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes et du bilan du 1er exercice clos au 31 décembre 2022
- Quitus de la gérance
- Affectation du résultat
- Attribution de dividendes
- Fixation de la rémunération de la gérance

- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L,223-19 du Code du Commerce, approbation de ces conventions
- Questions diverses

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Le rapport de la gérance,
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Le Président donne lecture du rapport de gestion qui demeura annexé au procès-verbal de la présente assemblée

Le président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice :

Qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	462 519 Euros
Chiffre d'affaires	737 598 Euros
Résultat net comptable	103 752 Euros

Approuve les comptes et le bilan de cet exercice clos au 31 décembre 2022, tels qu'ils lui sont présentés et desquels il résulte un bénéfice imposable de 132 770 €

L'imposition s'élève à 28 943€

Après réintégration des charges et produits exceptionnels, charges non déductibles et impôts, un bénéfice net comptable de 103 752€

et donne en conséquence, quitus à la Gérance pour sa gestion de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, sur proposition de la Gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 92 871 € de la manière suivante

28 600 Euros en distribution de dividendes (dont 8580 € d'imposition)

75 152 Euros au compte ,, ,, ,, ,, ,, ,, ,, » Report à Nouveau »

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée prend acte que les sommes distribuées au titre de dividendes au cours des 3 derniers exercices.

Exercice	Dividendes versés	Fiscalité
2020	Néant	Néant
2021	56 000 €	24 000 €
2022	20 020€	8 580

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

.L'assemblée Générale décide que Monsieur BEAUDET percevra une rémunération s'élevant à 36000 €uros (trente six mille) au titre de sa rémunération pour l'année 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions visées par l'article L,223-19 du Code du Commerce, en prend acte purement et simplement,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après la lecture par le gérant.

L'associé Gérant
Mr BEAUDET Florian



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD

2022



N° 11084*23

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
3C AUTO ECOLE	
SIRET	Mél : sam.conseil@wanadoo.fr
8 1 5 3 4 5 1 8 6 0 0 0 1 0	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :
22 rue Pierre Gilles de GENNES 91120 PALAISEAU	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	AUTO ECOLE
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal
	90 270
	Déficit
	0
Bénéfice imposable à 15%	42 500
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2 Plus-values	
PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%
	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
Société d'investissement immobilier cotée	Autres dispositifs
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)	
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI X NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	
TEN'CO	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
CONTINUUM EXPERTISE COMPTABLE 156 bis Avenue sadi carnot 91160 SAULX LES CHARTREUX Tél : 0680778705		Tél :	
CGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant :	
(Cocher la case correspondante)		Date : 28032023	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Lieu : palaiseau	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire : Gerant-BAUDET florian	
Signature :		Signature :	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Prestataire :	

OUPS.GOUV.FR
Vous avez droit à l'erreur

certificat conforme
le Gerant

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
1	1997
2	1998
3	1999
4	2000
5	2001
6	2002
7	2003
8	2004
9	2005
10	2006
11	2007
12	2008
13	2009
14	2010
15	2011
16	2012
17	2013
18	2014
19	2015
20	2016
21	2017
22	2018
23	2019
24	2020
25	2021
26	2022
27	2023
28	2024
29	2025
30	2026
31	2027
32	2028
33	2029
34	2030
35	2031
36	2032
37	2033
38	2034
39	2035
40	2036
41	2037
42	2038
43	2039
44	2040
45	2041
46	2042
47	2043
48	2044
49	2045
50	2046
51	2047
52	2048
53	2049
54	2050
55	2051
56	2052
57	2053
58	2054
59	2055
60	2056
61	2057
62	2058
63	2059
64	2060
65	2061
66	2062
67	2063
68	2064
69	2065
70	2066
71	2067
72	2068
73	2069
74	2070
75	2071
76	2072
77	2073
78	2074
79	2075
80	2076
81	2077
82	2078
83	2079
84	2080
85	2081
86	2082
87	2083
88	2084
89	2085
90	2086
91	2087
92	2088
93	2089
94	2090
95	2091
96	2092
97	2093
98	2094
99	2095
100	2096
101	2097
102	2098
103	2099
104	2100
105	2101
106	2102
107	2103
108	2104
109	2105
110	2106
111	2107
112	2108
113	2109
114	2110
115	2111
116	2112
117	2113
118	2114
119	2115
120	2116
121	2117
122	2118
123	2119
124	2120
125	2121
126	2122
127	2123
128	2124
129	2125
130	2126
131	2127
132	2128
133	2129
134	2130
135	2131
136	2132
137	2133
138	2134
139	2135
140	2136
141	2137
142	2138
143	2139
144	2140
145	2141
146	2142
147	2143
148	2144
149	2145
150	2146
151	2147
152	2148
153	2149
154	2150
155	2151
156	2152
157	2153
158	2154
159	2155

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e	
				f	
				g	
				h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

J	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 0%, 15% ou 19%			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice.	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

1

BILAN-ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2022



N° 15949 * 04

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

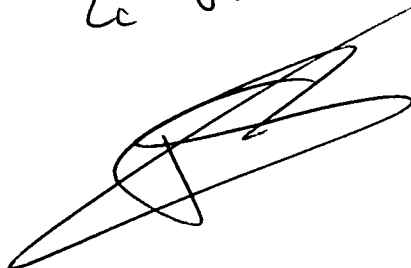
Désignation de l'entreprise :		3C AUTO ECOLE		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		22 rue Pierre Gilles de GENNES 91120 PALAISEAU				
SIRET		8 1 5 3 4 5 1 8 6 0 0 0 1 0				
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2		
				Exercice N clos le : 31/12/2022		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 257 371 886	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	93 727 38 512 55 215	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
			Autres participations	CU	CV	
			Créances rattachées à des participations	BB	BC	
			Autres titres immobilisés	BD	BE	
			Prêts	BF	BG	
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	6 089 6 089
TOTAL (II)		BJ	BK	101 072 38 882 62 190		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	36 595 36 595	
		Autres créances (3)	BZ	CA	53 768 53 768	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	308 107 308 107	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 859 1 859	
TOTAL (III)		CJ	CK	400 329 400 329		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Écarts de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	501 401 38 882 462 519		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes :		CP		
(3) Part à plus d'1 an :				CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

CONTROLE DE CONCORDANCE

DESIGNATION	MONTANT	ECART
Total écart		0.00

Certifié conforme

Le Gérant



Désignation de l'entreprise 3C AUTO ECOLE		Néant ☐ *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)	DA 5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 1 572
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG
	Report à nouveau	DH 218 473
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 103 752
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées*	DK
	TOTAL (I)	DL 328 797
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées		DN
	TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
	TOTAL (III)	DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 1 645
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 3 958
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 4 042
	Dettes fiscales et sociales	DY 119 258
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
	Autres dettes	EA 4 818
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
	TOTAL (IV)	EC 133 721
	Ecart de conversion passif* (V)	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 462 519
RENOUVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC
		ID
		IE
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 133 721
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

Désignation de l'entreprise : 3C AUTO ECOLE						Néant ☐ *				
			Exercice N							
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	{								
								biens*	FD	
	services*	FG	737 598	FH		FI	737 598			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	737 598	FK		FL	737 598			
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	1 333			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 309				
Autres produits (1) (11)					FQ	1 214				
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	741 454			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 280			
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	186 760			
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 103			
	Salaires et traitements*					FY	306 669			
	Charges sociales (10)					FZ	108 339			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{								
								- dotations aux amortissements*	GA	18 172
								- dotations aux provisions	GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC				
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD					
Autres charges (12)					GE	47				
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	628 370			
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	113 084			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	68			
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	68			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(68)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	113 016			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3C AUTO ECOLE										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								IIA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*								IIB	26 042	
	Reprises sur provisions et transferts de charges								IIC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								IID	26 042	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								IIE	75	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*								IIF	6 288	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								IIG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								IIH	6 363	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										III	19 678
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJI	
Impôts sur les bénéfices* (X)										IJK	28 943
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										IIL	767 496
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										IIM	663 744
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										IIN	103 752
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								IIO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IHY		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier* - Crédit-bail immobilier								IIG		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IIP		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées								IIQ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées								IJJ		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)								IJK		
	(6 ter) Dont { - amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI) - amortissements exceptionnel de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)								IIX		
	(9) Dont transfert de charges								RC		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)								RD		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	1 309	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2	37 546	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9								A3	47	
								A4			
								A5			
								A6			
								A7			
								A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
'VOIR ETAT ANNEXE'										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N	
										Charges antérieures	Produits antérieurs

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

N° 2054-SD Editions Informatiques Comptables Octobre 2017

Désignation de l'entreprise 3C AUTO ECOLE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui		Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					M3		KS	582	KT	674	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers*				KV	11 310	KW		KX	8 083	
		Matériel de transport*				KY	78 444	KZ		LA	27 007	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	13 043	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers*				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	103 379	LO		LP	35 764	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
	Autres participations					8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	5 089	IU		IV	1 000	
	TOTAL IV					LQ	5 089	LR		LS	1 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	108 468	OH		OJ	36 764		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
								3		4		
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		DO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions				IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	1 257	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM		MN	19 393	
		Matériel de transport				IV		MP	44 160	MQ	61 291	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	13 043	
	Emballages récupérables et divers*					IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IV		NG	44 160	NH	94 983	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7		
	Autres participations					IO		OX		OY		
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	6 089	
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	6 089	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		OK	44 160	OL	101 072		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise 3C AUTO ECOLE										Néant ☐ *			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN				
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH				
TOTAL I			RK		RM		RN		RO				
Terrains			PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU					
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	42	QA	329	QB		QC	371			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	6 440	QE	1 665	QF		QG	8 106				
	Matériel de transport	QH	43 296	QI	14 417	QJ	37 870	QK	19 842				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	8 802	QM	1 761	QN		QO	10 563				
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT				
TOTAL II			QU	58 580	QV	18 172	QW	37 870	QX	38 882			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	58 580	ØP	18 172	ØQ	37 870	ØR	38 882			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD						
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						
TOTAL III													
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ					
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise **3C AUTO ECOLE**Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	Ø6	Ø7	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

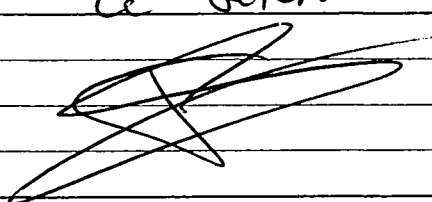
Désignation de l'entreprise : 3C AUTO ECOLE										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	6 089	UV		UW	6 089				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	36 595		36 595						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*) UO			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	20 768		20 768						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	15 026		15 026						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	15 595		15 595						
		Divers		VP	802		802						
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 576		1 576						
	Charges constatées d'avance			VS	1 859		1 859						
	TOTAUX			VT	98 311	VU	92 222	VV	6 089				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)										VF	
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligatoires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	1 645		1 645							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	4 042		4 042							
Personnel et comptes rattachés			8C	58 989		58 989							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	20 439		20 439							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	28 943		28 943							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	9 126		9 126							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 760		1 760							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	3 958		3 958							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	4 818		4 818							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	133 721	VZ	133 721							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques						VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	3 214	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD								

Désignation de l'entreprise : 3C AUTO ECOLE						Néant ☐ *		Exercice N, clos le :	
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)						ET		3 1 1 2 2 2	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		103 752	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	NE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI))		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW 75		
	Amendes et pénalités		WJ	75		XZ			
	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7		28 943
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8		
			- imposées au taux de 0 %				ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR		
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MR	
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
							TOTAL I		WR 132 770
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV		
			- imposées au taux de 0 %				WH		
			- imposées au taux de 19 %				WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales*		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				XA		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A				ZX		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZY		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						XD		
	Majoration d'amortissement *						XF		
	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)		
				S.I.L.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		
	Z.F.U.T.E. (art. 44 octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	XG		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL						
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	132 770		
				déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	132 770		

Certifié conforme
Le Gérant

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise	3C AUTO ECOLE			Néant	☒ *
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1° bis Al. 1° du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges*					
<i>Certificat conforme</i> <i>Le Gérant</i>		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Provisions pour dépréciation*					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9H		9J	
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau n° 2058-A-SD :		 ligne WI		 ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : 3C AUTO ECOLE										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC	190 008	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB			
									- Autres réserves	ZD			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	92 871		Dividendes			ZE	64 406		
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions			ZF			
	TOTAL I			OF	282 879		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZG	218 473		
										TOTAL II		ZH	282 879
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)					J7	114 795		YQ	123 032			
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	34 902			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8			XQ	36 921			
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	236			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES			ST	114 700			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								ZJ	186 760			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS			9Z	7 103			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								YX	7 103			
T.V.A.	- Montant de la TVA collectée								YY				
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2021) *								ØB				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*								ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%			
	- Numéro de centre agréé *		XP			- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0			ZR	0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH				
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale					JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Certifié conforme

Le Gérant



Désignation de l'entreprise : **3C AUTO ECOLE**Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations*	1	AUDI A1 SPORTBACK	14 836	14 836		0
	2	AUDI A1 SPORTBACK TRA	1 278	1 278		0
	3	AUDI A1 DX747XF	11 667	11 667		0
	4	AUDI EJ 261 VQ	200	200		0
	5	AUDI	8 481	5 301		3 180
	6	AUDI ER 835 VG	5 801	3 625		2 176
	7	AUDI A1 FC 502VY-RACH	1 897	964		933
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

certifié conforme
le Gérant

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	4 987	4 987	4 987			
	2	430	430	430			
	3	4 167	4 167	4 167			
	4	141	141	141			
	5	5 979	2 799	2 799			
	6	4 089	1 913	1 913			
	7	5 417	4 484	4 484			
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)			18 921			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)	(B) avec une ventilation par taux		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (colonne 11)							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

[illegible]

Désignation de l'entreprise : **3C AUTO ECOLE**Néant ☒ *

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

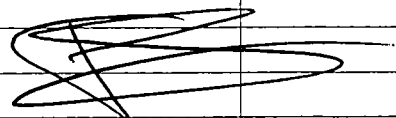
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,80 % 2.
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a series-0 bis du CGI) 1.
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a series-0 du CGI) 1.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,80 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 %	Solde des moins-values à 12,80 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

certificat conforme

Le Gérant



II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2+3-4-5)
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % Ou À 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFIP N° 2059-D-SD 2022

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 3C AUTO ECOLE		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés				
		- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Certificat conforme

Le Gérant



Désignation de l'entreprise : 3C AUTO ECOLE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022	
Données en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	737 598
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	737 598
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	1 214
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	1 333
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	2 547
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	1 280
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	116 564
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	70 195
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	47
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	188 086
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	552 059
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.		SA	552 059
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	737 598
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 2
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 2
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE	3 1 1 2 2 0 2 2	N° SIRET	8 1 5 3 4 5 1 8 6 0 0 0 1 0
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	3C AUTO ECOLE		
ADRESSE (voie)	22 rue Pierre Gilles de GENNES		
CODE POSTAL	91120	VILLE	PALaiseau
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4
	1		100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	BEAUDET	Prénom(s)	FLORIAN
Nom marital		% de détention	100,00	Nb de parts ou actions	100,00
Naissance : Date	24021989	N° Département	91	Commune	LONGJumeau
Adresse : N°	22	Voie	RUE PIERRE GILLES DE GENNES	Pays	FRANCE
Code postal	91120	Commune	PALaiseau	Pays	FRANCE
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie		Pays	
Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont
la société détient directement au moins 10 % du capital)1
1
(1)Néant ☒

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 2	N° SIRET	8 1 5 3 4 5 1 8 6 0 0 0 1 0
Dénomination de l'entreprise	3C AUTO ECOLE		
Adresse (voie)	22 rue Pierre Gilles de GENNES		
Code postal	91120	Ville	PALaiseau
I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :		P5	
Forme juridique			
Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique			
Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique			
Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique			
Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique			
Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique			
Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique			
Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique			
Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

[illegible]

Centrigi con forma
le Cerat

TAUX REDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DETERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT
(article 219-I-b du CGI ; article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

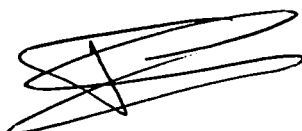
IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	81534518600010	7010Z
3C AUTO ECOLE 22 rue Pierre Gilles de GENNES 91120 PALAISEAU	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RESULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058 A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	132770
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne II ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, lignes XL et XM ou tableau 2033 B, lignes 360 et 368)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x durée de l'exercice	42500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42500
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	42500
l	III. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	90270
m	IV. PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX de 19% (Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065)	

Certificat conforme

Le Gérant



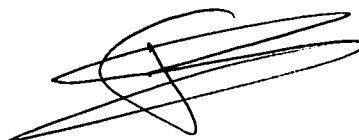
TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES
REPARTITION DU CAPITAL

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	81534518600010	7010Z
3C AUTO ECOLE 22 rue Pierre Gilles de GENNES 91120 PALAISEAU	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

En application de l'art. 219 Ib du CGI nous avons soumis une part de notre bénéfice au taux réduit de 15%.
L'annexe demandée à l'art. 46 quater OZZ bis A de l'annexe III est à néant : notre capital n'est détenu que par des personnes physiques.

Caroline Carbon

Le Gérant



CYCLE FINAL - ECRITURES COMPTABLES			
LIBELLES	COMPTE	DEBIT	CREDIT
Décompte de l'impôt société	695000	28943.00	
Acomptes - vers. effectués	444200		20768.00
IS à payer	444300		8175.00
TOTAL		28943.00	28943.00

Certificat conforme
Le Gérant

